

Compte rendu de séance

Séance du 11 juin 2020

L' an 2020 et le 11 juin 2020 à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , à 20h00 à la **Salle communale** de La Lande Chasles , à huit clos en respect des règles sanitaires en vigueur. sous la présidence de ROUXEL Jean-Christophe, Maire

Présents : M. ROUXEL Jean-Christophe, Maire, MM. CANTIN Jeannick, BERSON Christophe, Mr DESCHAMPS Jean-Luc, Mme JACQUIN Angélique, Mr LECLERC Sylvain, Mr MIGNOT Raymond, Melle PERROCHON Morgane, Mme PORCHERON Léa, Mr ROUSSIASSE Joël, et Mr SAMSON Thierry

Excusé(s) :

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 11

Date de la convocation : 03/06/2020

Date d'affichage : 03/06/2020

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous Préfecture de Saumur
le : 11/06/2020

et publication ou notification
du 11/06/2020

A été nommé(e) secrétaire : Mme AUBERGEON Sylvaine

SOMMAIRE

Le premier conseil municipal pour les nouveaux élus de la commune avait lieu mercredi. Ils se sont installés dans la salle des fêtes, restriction sanitaire oblige. Monsieur ROUXEL, maire a rappelé le règlement intérieur du conseil municipal, adopté unanimement par les 11 élus ; le conseil a étudié de nombreux dossiers et mis en place les commissions municipales.

L'ordre du jour est le suivant :

- Délibération élection du Maire et tableau installation du conseil municipal
- Délibération nombre d'adjoints
- Délibération élection adjoints
- Délibération délégations consenties au Maire par le conseil municipal
- Délibération délégations des adjoints (finances, travaux , état civil)
- Délibération indemnités du maire et des adjoints
- Délibération nomination des représentants aux différentes commissions :
 - Commission Travaux (bâtiments, voirie et chemins)
 - Commission Communication (fêtes, tourisme, internet et bulletins municipaux)
 - Commission agricole (recensement et calamités, harmonisation maïs)
 - Prévention routière et correspondant défense
 - Centre communal d'actions sociales (CCAS)
 - Délégué Anjou Numérique

- Commission communale des impôts directs
- Désignation des représentants communaux aux commissions extra communale :
SIEMEL, SIVU Loire Longué
- Délibération renouvellement contrat de services GESCIME
- Délibération Adhésion association maires ruraux
- Délibération devis blason communal et drapeau communal
- Adressage
- Bulletin municipal 1er semestre 2020
- Validation candidatures Ambassadeurs (dont Jean-Pierre PERNAUT)
- Inauguration machine à pains
- Point de situation travaux en cours
- Questions diverses

1 –Délibération élection du Maire et tableau installation du conseil municipal réf : réf 2020 /15

2 – Délibération nombre d'adjoints réf 2020 /16

3– Délibération élection adjoints réf 2020 /17

Monsieur le Maire rappelle brièvement l'élection du 27 mai 2020 concernant le vote du maire, le nombre d'adjoints et le vote des adjoints de LA LANDE CHASLES :

Monsieur Jean-Christophe ROUXEL, 1 seul candidat, nombre de bulletins : 11
bulletin nul : 0, exprimés : 11
réélu maire, à l'unanimité

Vote du nombre d'adjoints : Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, le conseil municipal par 8 voix pour 2 adjoints et 3 voix pour 3 adjoints
Décide la création de deux postes d'adjoints

Élections des adjoints :

Monsieur Jeannick CANTIN, 1 seul candidat, nombre de bulletins : 11
bulletin nul : 0, exprimés : 11
réélu 1er adjoint à l'unanimité

Monsieur Christophe BERSON, 1 seul candidat, nombre de bulletins : 11
bulletin nul : 0, exprimés : 11
réélu 2ème adjoint à l'unanimité

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires, délibérations et arrêtés correspondants.

4 – Délibération délégations consenties au Maire par le conseil municipal– réf. : 2020/18

Monsieur Le Maire expose les dispositions du Code Général des collectivités territoriales permettant au conseil municipal de déléguer au Maire un certain nombre de compétences.

A l'unanimité, le conseil délègue au maire les délégations consenties nécessaires à la durée de son mandat.

5 – Délibération délégations des adjoints – réf. : 2020/19

Le maire est seul chargé de l'administration de la commune. Toutefois, il peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints, en cas d'absence ou d'empêchement . Et considérant que pour la bonne marche des services , il est nécessaire de donner délégation aux adjoints :

A compter du 11 juin 2020 Messieurs Jeannick CANTIN et Christophe BERSON sont délégués pour intervenir dans les domaines suivants :

- finances et suivi gestion comptable
- Voirie
- urbanisme
- État civil
- Bâtiment

Lorsque la délégation entraîne une signature, la signature de l'adjoint sera précédée de la mention « par délégation du Maire »

La présente délégation étant consentie par le Maire, sous sa responsabilité et sous sa surveillance, le délégataire rendra compte au Maire, sans délai, de toutes les décisions prises et actes signés à ce titre.

6 – Délibérations nomination des représentants aux différentes commissions :

Monsieur le Maire propose 3 commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil.

Le conseil municipal a ensuite désigné les représentants de la commune auprès des différentes commissions :

- **Commission Travaux (bâtiments, voirie et chemins) Réf 2020/20**
Mrs J.C ROUXEL, C.BERSON, T.SAMSON, J.L.DESCHAMPS et S. LECLERC
- **Commission communication (fêtes, tourisme, internet et bulletins municipaux) Réf : 2020/21**
Mrs J.C.ROUXEL et S.LECLERC, et Mmes M.PERROCHON et A.JACQUIN
- **Commission agricole (recensement, calamités, harmonisation maïs) Réf 2020/22**
Mrs J.CANTIN, C BERTON et J.ROUSSIASSE
- **Délégation prévention routière et correspondant défense Réf : 2020/23**
Prévention routière : Mrs C.BERTON, S.LECLERC, T.SAMSON
Protection civile : Mr C.BERTON
Correspondant défense : Mrs J.C.ROUXEL et T.SAMSON
- **Centre communale d'actions sociales (CCAS) Réf : 2020/24**
Mmes A.JACQUIN, L.PORCHERON, et Mrs J.CANTIN et C.BERTON
Et
Deux personnes extérieures au conseil municipal :
Mme Christine ROUSSIASSE et Mr Jean-Pierre ROUSSIASSE
- **Délégué Anjou numérique Réf : 2020/25**
Titulaire : Mr J.C ROUXEL
Suppléant : Mr R.MIGNOT
- **Commission communale des impôts directs Réf 2020/26**
Proposition :
Six délégués titulaires de la commune: Mrs JC.ROUXEL, J.CANTIN, C.BERTON, S.LECLERC, J.L.DESCHAMPS et Mme A.JACQUIN
Six délégués suppléants de la commune : Mrs R.MIGNOT, J.ROUSSIASSE, T.SAMSON, et Stéphane RABOUIN, et Mmes M.PERROCHON et L.PORCHERON
- **Désignation des représentants communaux aux commissions extra communales : SIEMEL, SIVU Loir Longué Réf 2020/27**
SIEMEL : Mr J.C.ROUXEL et suppléant : Mr S.LECLERC
SIVU : Mr J.CANTIN

7– Délibération indemnités du maire et des adjoints - réf. : 2020/28

Le maire propose le maintien de ses indemnités : taux maximal 100% ainsi que celles de ses adjoints : 1er adjoint : taux maximal 100% et 2ème adjoint : taux maximal à 70% ; étant entendu que les crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir les indemnités du Maire et du 1er adjoint et de fixer les indemnités du 2ème adjoint également à 100%

8– Délibération renouvellement contrat de services GESCIME - réf. : 2020/29

Renouvellement contrat de services GESCIME à compter du 21/04/2020, conclu pour une durée de trois ans assurant la maintenance fonctionnelle et technique du logiciel GESCIME, la hotline illimitée, la mise à jour et l'assistance et conseil en gestion de sites funéraires et la sauvegarde automatique ; pour un montant annuel de 140,56 euros

Le conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire le contrat et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires

9 – Délibération Adhésion association maires ruraux- réf. : 2020/30

Le conseil municipal émet un avis favorable pour l'adhésion association des maires ruraux pour un montant de 90 euros ;

10 –Délibération devis blason communal et drapeau communal réf 2020/31

Après présentation des deux options et devis, en pierre ou en mosaïque, le conseil municipal retient la mosaïque car colorisée et mieux mise en valeur sur la façade de la mairie. Le devis retenu est celui de Mosaikristine d'un montant de 1 120 euros.

Un devis d'un drapeau aux couleurs du blason, ainsi qu'un blason métallique est également présenté pour un montant de 158,40 euros.

A noter qu'un financement participatif sur internet a été lancé par le maire et qu'à terme l'ensemble des frais concernant le blason en mosaïque, le blason métallique et le drapeau sera pris en charge par ce financement.

Après avoir délibéré, Le conseil municipal émet un avis favorable.

11 – Adressage

L'arrivée de la fibre optique prévue en 2021 (sauf retard dans les travaux par Anjou numérique) rend obligatoire l'attribution d'un numéro pour toutes les maisons. L'ensemble sera présenté dans le bulletin municipal distribué le 27 juin prochain aux habitants. Il y aura une modification uniquement à La Mottaie - Les Donnelières qui aujourd'hui sont considérés comme un seul lieu-dit au niveau des numéros alors qu'en réalité pour la fibre, ils seront deux lieux-dits séparés. Le secrétariat de mairie est à disposition pour tous renseignements complémentaires.

12–Bulletin municipal 1er semestre 2020

Suite à la relecture du bulletin municipal, il est ajouté un paragraphe sur l'épisode de la tempête du 1er mars 2020 sur la commune, et sur le projet de donner deux poules par foyer intéressé.

13 - Validation candidatures Ambassadeurs (dont Jean-Pierre PERNAUT)

Validation de la candidature, proposée par le maire, de l'organisateur du concours des blasons communaux sur Twitter (qui souhaite rester anonyme), de Jean-Pierre Pernaut, présentateur du JT de 13h de TF1 qui par ses commentaires et le reportage diffusé ont mis en avant notre petite commune de La Lande-Chasles le 28 mai 2020 et de l'animateur Cauet d'NRJ.

Les candidatures reçues par mail de Mme Nathaliel Chalom Méir Benichou (Paris et Madrid) et de Mr Lionel Lesguer (Angers) ont également été validées, participants très actifs au concours des blasons communaux sur twitter en faveur de La Lande-Chasles.

A ce jour 14 personnes depuis septembre 2019 ont obtenu ce titre, bénévoles et honorifiques, engageant chacun des promus à ne parler qu'en bien de La Lande-Chasles !

Une page dédiée développe ce concept sur le site internet communal.

14– Inauguration machine à pains

La machine à pain a été installée dans l'angle de la mairie, côté cour. Elle sera en fonction à compter du 11 juin 2020, opérationnelle tous les jours sauf le lundi, jour de fermeture de la boulangerie de Mouliherne qui alimente la machine en pain.

15–Point de situation travaux en cours

Le toit nord de l'église sera traité début juillet, ainsi que la réparation de la légère fuite au pied du coq gaulois. Il faudra attendre quelques mois pour voir un résultat visible du produit.

16– Questions diverses

Un point est fait sur la forte tempête du 1er mars 2020 qui a impacté uniquement mais très fortement quelques maisons aux Donnelières mais dont la violence a choqué les habitants. Il n'y a eu aucun blessé. La mairie reste à disposition des sinistrés.

Recrutement d'un coordonnateur pour le recensement communal prévu sur La Lande-Chasles début 2021. Candidatures à recevoir en mairie avant le 1er août 2020 : 13 jours entre novembre 2020 et fin février 2021.

Un nid de frelon a été identifié sur la commune. Il est rappelé qu'en cas de nid de frelons asiatiques, la destruction est prise en charge par la mairie. Si autres espèces, cela reste à la charge du demandeur.

Toujours en cours d'étude, l'option de pouvoir donner deux poules par foyer sur La Lande-Chasles. Les personnes intéressées sont invitées à se présenter en mairie ou prendre contact avec le secrétariat afin d'évaluer le nombre de foyers concernés, et ce avant le 15 juillet 2020. Il est envisagé soit en septembre 2020, soit en décembre 2020, le don des poules à ceux qui en auront fait la réservation, en échange de la signature d'une charte avec la mairie.

L'inauguration de l'ancre de marine, de l'amicale des anciens marins du TCD Orage dont le siège social est sur la commune sera faite en même temps que celle du blason, le 20 septembre 2020. L'amicale fait un don de 480 euros ce jour à la commune, ainsi que 20 euros pour le financement participatif du blason.

Une enquête publique sera lancée sur la commune de Cuon le 23 juin prochain pour un mois sur le projet de carrière au lieu-dit la butte de la grenouillère. Affichage en mairie de l'avis et dans le prochain bulletin municipal. Il est suggéré aux habitants de se déplacer en mairie de Cuon ou Baugé en Anjou pour toutes remarques sur ce projet.

Séance levée à 22h30

Prochain conseil municipal, le mercredi 9 septembre 2020, 20h à la salle communale.

En mairie, le 11 juin 2020
Le Maire
Jean-Christophe ROUXEL